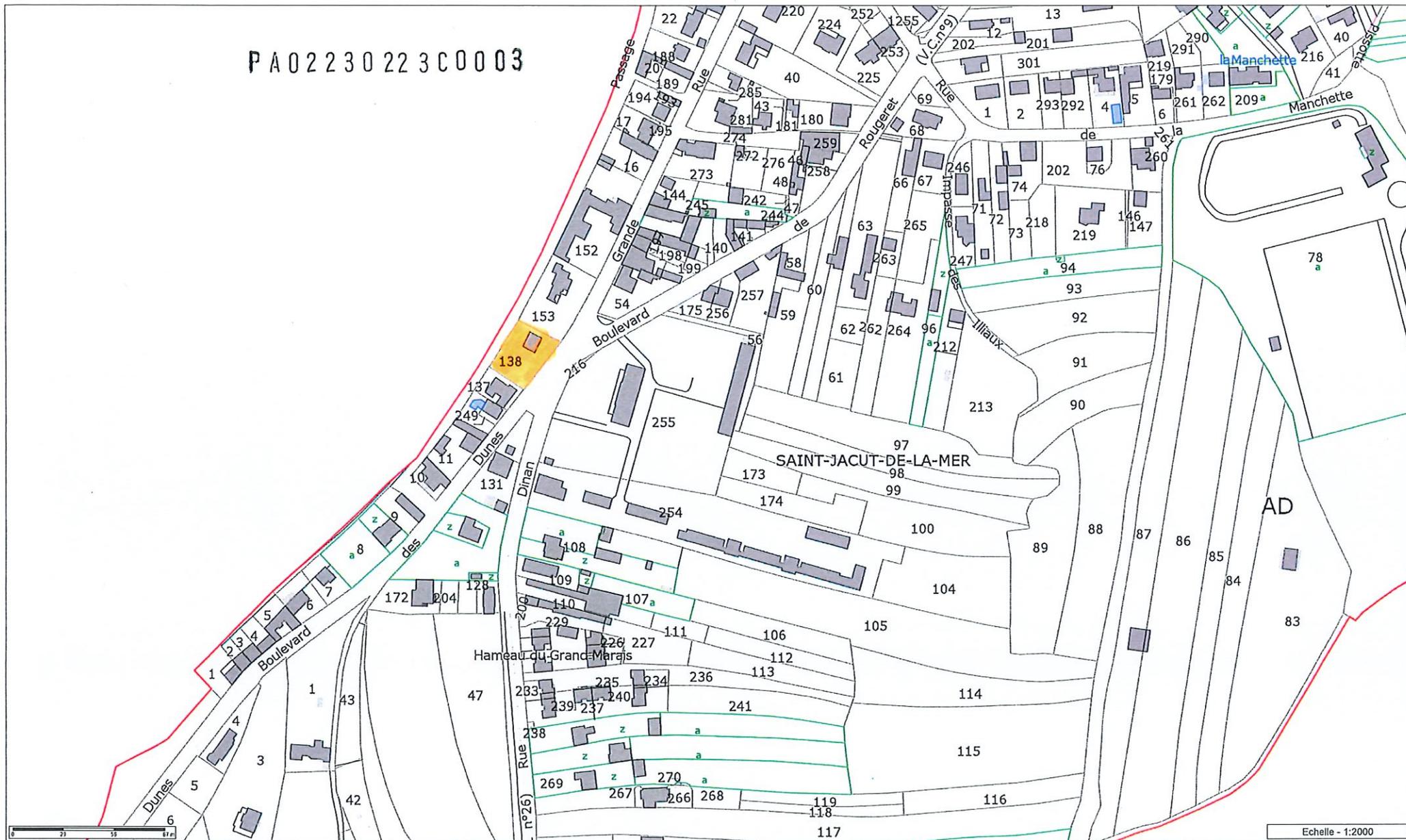


PA02230223C0003



Les informations contenues sur les cartes ne sont pas contractuelles, elles ne peuvent en aucun cas engager la responsabilité de la collectivité.





Les informations contenues sur les cartes ne sont pas contractuelles, elles ne peuvent en aucun cas engager la responsabilité de la collectivité.



# Notice descriptive du projet

ST JACUT DE LA MER

Aménagement du Boulevard du Rougeret

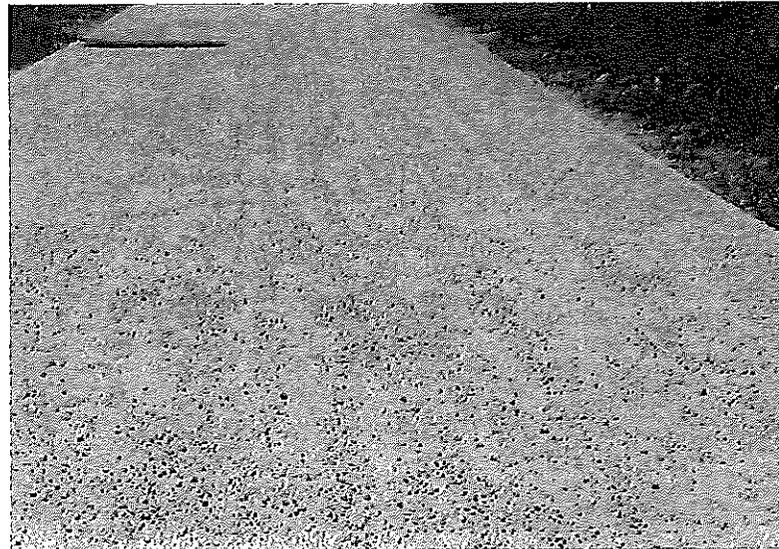
Secteur de la Banche – Zone Nr

Actuellement, il existe un chemin en enrobé non PMR.

Le projet prévoit l'aménagement d'une rampe PMR en sablé ainsi que la réalisation d'un emmarchement en bois (pin ou chêne). La rampe sera aménagée au niveau du terrain existant, des terrassements légers seront réalisés pour aménager l'escalier et la rampe (voir coupe du projet).

Il ne sera pas mis en œuvre de bitume ni de béton dans l'emprise de la zone Nr.

Le sable sera un sable local de couleur beige (Mégrit).



Photographies environnement proche et lointain









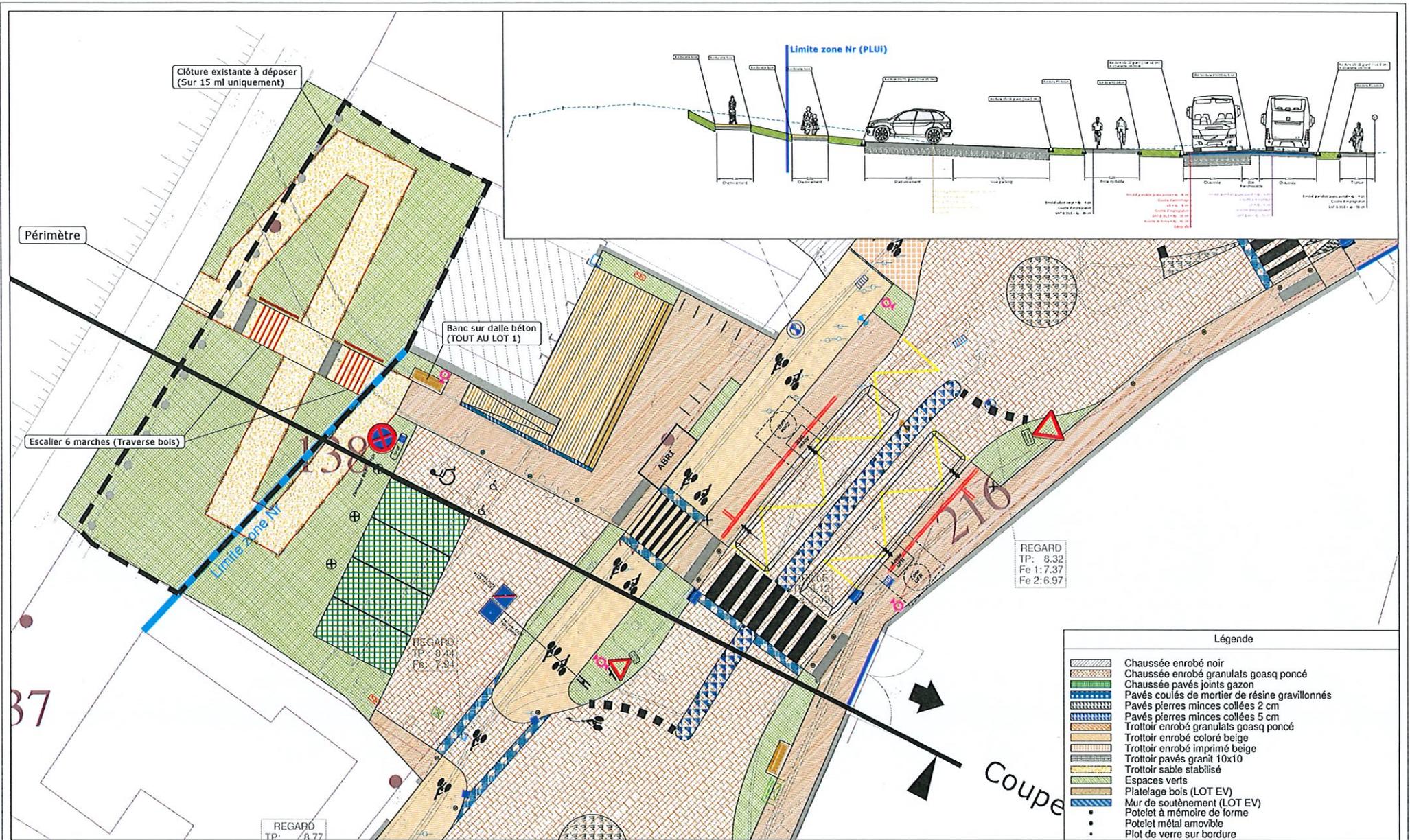
**Ville de St Jacut de la Mer  
Aménagement du Boulevard  
du Rougeret**

PA3 - Plan de l'état actuel  
Permis d'aménager

DIAG	AVP	PRO	ACT	VISA	DET	PA
------	-----	-----	-----	------	-----	----

Echelle : 1/200

Révision	
A	20/06/23



Ville de St Jacut de la Mer  
 Aménagement du Boulevard  
 du Rougeret

PA4-Plan de composition  
 Permis d'aménager

DIAG	AVP	PRO	ACT	VISA	DET	PA
------	-----	-----	-----	------	-----	----

Révision

Echelle : 1/200

A	20/06/23
B	07/07/23



## PA2 - Notice sur l'aménagement du terrain situé 2 Grande Rue

Dans le cadre du réaménagement du boulevard du Rougeret, il est envisagé des travaux de reconfiguration du parking et du cheminement débouchant sur la promenade de la Banche.

Le cheminement actuel est en enrobé et ne permet pas d'accéder à la promenade de la Banche dans de bonnes conditions pour les personnes à mobilité réduite et pour des parents avec poussette ou landau. La pente excède largement la réglementation.

Enfin, cet aménagement répondra aux souhaits des responsables de l'établissement de la résidence Les Dunes de la SNCF située en face et accueillant des personnes en convalescences et se déplaçant avec difficulté, de pouvoir accéder à la promenade de la Banche dans de bonnes conditions, ce qui n'est pas le cas actuellement.

Le cheminement prévu en sable stabilisé et les espaces verts seront engazonnés et plantés de 3 arbres de Judé, de 6 lilas des Indes et 1 arbre de fer.

Le choix des matériaux, des revêtements et des plantations permettra une bonne intégration dans l'environnement et dans le respect de la zone Nr.

Les places de stationnement (hors PMR) ont été passés en revêtement perméable. Ce revêtement pourra être en pavés à joint engazonnés déjà prévus sur les autres parkings du boulevard ou dalle Evergreen (pour répondre à la demande du service instructeur).

Pavé joint gazon



Exemple de dalles Evergreen

